



Communiqué de presse

Jeudi 19 novembre 2020

- Conseil de Paris novembre 2020 - La Ville de Paris réaffirme et amplifie son soutien au monde culturel

À l'occasion du Conseil de Paris de novembre, la Ville de Paris continue de déployer son soutien au monde de la culture. Porteuse d'un plan d'urgence composé de 15M€ d'aides directes aux artistes et structures culturelles, de 10M€ d'aides aux musées parisiens et de 721k€ d'exonérations de loyers et redevances, elle réaffirme sa volonté d'actionner tous les leviers à sa disposition pour appuyer l'ensemble des acteurs culturels, durement touchés par la crise sanitaire.

Depuis le printemps 2020, la Ville de Paris travaille à une évaluation précise de la situation économique des acteurs culturels, afin de répondre de manière adaptée à chaque secteur. L'objectif prioritaire de ce plan porté par Carine Rolland, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la culture, est de « ne laisser personne au bord du chemin, afin de préserver la vitalité créative et la diversité culturelle qui caractérisent la capitale. »

La Maire de Paris et le Conseil de Paris ont tout d'abord, au printemps 2020, envoyé un signal fort au monde de la culture, en constituant une enveloppe de 15M€ d'aides exceptionnelles :

- Les structures habituellement soutenues par la Ville ont ainsi pu être sécurisées, en fonction de l'analyse de leur situation. Suite à des premiers versements en juillet et octobre, ce sont 56 d'entre elles qui se sont vues confirmer l'octroi de 5,9M€ d'aides durant ce Conseil de Paris de novembre ;
- Par ailleurs, en étroite complémentarité avec l'État, la Ville a décidé de venir en aide aux artistes et aux acteurs peu ou pas subventionnés. Elle a ainsi abondé aux fonds gérés par le Centre national de la musique (CNM), l'Association de soutien aux théâtres privés (ASTP) et la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM). Durant ce Conseil, la Ville de Paris a de plus voté un soutien de 30k€ aux auteurs, par l'intermédiaire de la Société des gens de lettres (SGDL), et elle participera en décembre au fonds du Centre national des arts plastiques (CNAP) ;
- Enfin, plusieurs aides directes aux artistes ont été allouées, notamment avec l'organisation d'« Un été particulier » et l'augmentation du budget d'acquisition du Fonds d'art contemporain - Paris Collections.

La Ville de Paris intervient aussi pour préserver l'activité des musées municipaux, durement touchés par la crise et la baisse du tourisme, en leur attribuant un soutien de 10M€, voté pour partie en juillet (7,5M€) et durant ce Conseil de novembre (2,5M€).

Enfin, une politique d'exonération des loyers et redevances, à hauteur de 721k€, a été mise en place en faveur des associations et établissements culturels hébergés dans le parc

immobilier de la Ville. En complément, les artistes titulaires d'un atelier ou d'un atelier-logement ont bénéficié, de la part des bailleurs sociaux de la Ville de Paris, d'exonérations complètes ou partielles de leur loyer.

Au total ce sont 25,7 millions d'euros qui sont mobilisés par la Ville de Paris pour pallier en 2020 les conséquences de la crise dans le secteur culturel. « La priorité a été de sécuriser les artistes les plus fragilisés, d'intervenir financièrement dès l'exercice 2020 auprès des structures culturelles et de préparer dans les meilleures conditions possibles le retour à une activité normale », rappelle Carine Rolland.

Contact presse : Franck Chaumont - franck.chaumont@paris.fr - 06 85 09 61 55